Image not found or type unknown

Problème avec mon bailleur

Par **ski68**, le **21/10/2015** à **14:55**

BONJOUR marque de politesse [smile4]
Je viens de créé avec la femme un restaurant alors qu'avant j'étais gérant de la SARL pendant 15 ans. Nous exploitons notre fond de commerce dans un grand local appartenant à M. XY. Et nous souhaitons transformer l'arrière salle en discothèque. Comment devrons procéder à l'égard de monsieur XY? qui pourrait s'opposer à notre projet ?
Si la banque consent à nous emprunter l'argent pour les travaux, quelle garantie pouvons nous fournir?
MERCI [smile4]

Par **moisse**, le **21/10/2015** à **16:23**

Bonjour,
[citation]Comment devrons procéder à l'égard de monsieur XY? qui pourrait s'opposer à notre projet ? [/citation]
Il faut d'abord vous référer au bail pour connaître vos droits, et ensuite aviser le bailleur.
[citation] quelle garantie pouvons nous fournir?
[/citation]
Personne ne lit dans les boules de cristal, et personne ne connaît votre surface financière.
Selon l'adage, on ne prête qu'aux riches. Si vous n'avez pas de garantie en fonds ou en caution, vous n'aurez pas de prêt.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés